



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À
L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° CAB-2025-01 portant attribution de la médaille de BRONZE de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

**Promotion du 1er janvier 2025
Contingent départemental du Bas-Rhin**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST,
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST,
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- VU** le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la Jeunesse et des Sports ;
- VU** le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant modification du décret n° 69-462 du 14 octobre 1969 modifié, relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports ;
- VU** le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;
- VU** le décret du 10 octobre 2024 portant nomination de M. Jacques WITKOWSKI, préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;
- VU** l'arrêté ministériel du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports et notamment son article 1er portant déconcentration des décisions d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 25 mai 2021 portant composition de la commission départementale d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;
- VU** l'avis de la commission départementale d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du 10 décembre 2024 sur la proposition de récipiendaires au titre du contingent du 1^{er} janvier 2025 ;

CONSIDÉRANT que les intéressés se sont distingués d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives, des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ou d'activités associatives au service de l'intérêt général ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes dont les noms suivent :

Madame Christine BOSSE
Comité Départemental 67 Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

Monsieur Vincent BRUNO
Ski-Club Sélestat

Monsieur Rémy BUTIN
FLAG! - Intérieur et Justice LGBT+

Monsieur Thierry CONTOUX
Amicale du 12^{ème} Régiment d'Artillerie et des Artilleurs/Service National Universel

Monsieur Patrick DAVID
Beinheim Pétanque Club

Madame Clotilde de LOURTIOUX
Alliance Sportive Crédit Mutuel

Monsieur Sébastien DELACOTE
Ski-Club Sélestat

Monsieur Dominique DEMANGE
Association Solidarité Bremmelbach

Monsieur Daniel DESCHAMPS
Société de Tir de Sélestat

Monsieur Mohamed EL AMROUSSI
Mistral-Est

Monsieur Charles FISCHER
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie - Comité
Rosheim/Molsheim et Environs

Madame Eléonore FISCHER
Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale (AROEVEN)

Madame Geneviève FISCHER
Handball Club Soultz-Kutzenhausen

Madame Mathilde FISCHER
Société de Gymnastique Sélestat 1866

Monsieur Joseph FLEISCHEL
Association ABRAPA

Monsieur Jean-Pierre GEOFFROY
Strasbourg Sud Handball

Monsieur Thomas GEWINNER
Plobsheim Olympique Club Handball

Monsieur Robert GSTALTER
Comité Départemental FSGT du Bas-Rhin

Monsieur Franck HEMBERGER
Ami de la Commission d'Organisation des Régions Fortifiées (AMICORF)

Madame Caroline JAEGER
Sélestat Alsace Handball - SAHB

Madame Edma KADIJANI
ALPHASIS

Madame Michèle KAEHLIN
Société des Membres de la Légion d'honneur - UNC Rosheim

Monsieur Denis LAMBERT
Association Omnisports Gazelec de Strasbourg

Madame Sylvianne LOLLIER
Amitié Lingolsheim - OMNISPORTS

Madame Natacha MACHI
Comité départemental de Ski du Bas-Rhin

Monsieur Denis MERTZ
AROEVEN/Service National Universel
Jeunesse/Engagement associatif

Monsieur Jean MUNCH
Comité d'Organisation des Coupes du Crédit Mutuel de Basket-Ball

Monsieur Christian OMEYER
SASP Alsace Promo Handball (Sélestat Alsace Handball)

Madame Perrette OURISSON
Association Ballade

Madame Corinne RICHERT
Comité départemental FSGT du Bas-Rhin

Monsieur Ludovic SCHAEDELIN
Ski-Club Sélestat

Monsieur Adrien SCHMALTZ
Ami de la Commission d'Organisation des Régions Fortifiées (AMICORF)

Madame Kathy SCHMITT
Comité Départemental 67 Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

Monsieur Erhard THIEM
Amicale des Anciens Parachutistes du Val d'Argent

Madame Marie-Catherine WERNER
Strasbourg Europe Triathlon

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Bas-Rhin,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg.

En cas de rejet implicite ou explicite du recours gracieux ou hiérarchique, selon les dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, un recours contentieux peut être exercé dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Article 3 : Madame la directrice de cabinet de la préfecture du Bas-Rhin et Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui les concerne, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin.

Strasbourg, le - 8 JAN. 2025

Le Préfet,


Jacques WITKOWSKI